

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 6

Artikel: Les aventures de Pandore
Autor: Leyvraz, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les aventures de Pandore

par P. Leyvraz



Il arrive quelquefois à notre brave et sympathique maréchaussée d'être victime des farces et des mauvais tours d'une certaine catégorie de gens ; je veux vous citer à ce sujet une bien bonne histoire que m'a racontée un jour le gendarme Rodolphe ; pour que le récit ait plus de piquant, laissons-lui la parole.

— J'étais depuis peu de temps en poste à A., lorsque je dus faire une patrouille dans le village de C. Un peu altéré par la course, j'entrai dans le café pour prendre un verre de vin ; il y avait là un seul client, un grand diable d'homme à la physionomie intelligente et sympathique que je connaissais vaguement et qui m'invita à partager trois décis ; cet homme, pour ne pas le nommer, nous l'appellerons le Grand Zo ! Si je l'avais mieux connu, la suite aurait été moins ennuyeuse pour moi, mais comme je vous l'ai dit plus haut, je ne le connaissais que vaguement. Il y a des personnes qui naissent pour faire le mal, il y en a d'autres qui naissent pour faire le bien ; le Grand Zo, lui, semblait n'être venu au monde que pour faire des farces ; sa réputation, sous ce rapport, était bien établie, il en avait fait de toutes les couleurs.

Donc, en buvant nos trois décis, nous causions de différentes choses, lorsque mon interlocuteur, me fixant de ses yeux gris-bleu qui avaient l'air de fouiller jusque dans les poches de mon gilet, me dit à brûle-pourpoint :

— Ecoutez, gendarme ! Il y en a un ici qui m'a joué un mauvais tour. Comme c'est un braconnier, je veux lui en jouer un aussi, et si vous êtes d'accord, vous pourrez le pincer ce soir !

Pensez donc si j'étais d'accord. Pour un gendarme, dresser une contravention de chasse, c'est le rêve. J'acquiesçai donc résolument.

Il me donna alors toutes les indications nécessaires, sauf le nom de l'individu qu'il refusa formellement de me livrer.

— C'est un homme plutôt petit, me dit-il, avec une grande pèlerine, un petit chapeau de feutre, des souliers légers pour ne pas faire de bruit ; il porte toujours sous sa pèlerine un fusil démontable et se rend chaque soir de belle lune à l'affût près du cimetière où il arrive pour se poster une demi-heure avant le lever de l'astre nocturne. Vous n'avez qu'à vous placer derrière le mur du cimetière et l'arrêter au passage. Mais tenez-le bien, car s'il vous échappe, il court comme un lièvre.

Ce soir-là, la lune se levait à 8 heures ; donc avant 7 heures et demie je devais être à mon poste. Comme il n'était que 5 heures, j'avais plus de deux heures devant moi. Je me fis servir quelque chose à manger et je partis faire un tour en forêt pour tuer le temps. Inutile de téléphoner au poste, j'expliquerai la chose à mon chef en rentrant, et ma femme, à qui j'avais promis de venir pour le sou-

per, en serait quitte pour m'attendre.

Vingt minutes après sept heures, j'étais à mon poste et je n'eus pas à attendre plus de dix minutes. J'entendis premièrement un pas léger, puis je vis émerger le petit chapeau et la grande pèlerine : c'était mon homme. Bondir sur lui, l'enlacer de mes bras en lui disant : « Ah ! cette fois je te tiens ! » fut l'affaire de deux secondes ! Mais, à ma grande stupéfaction, l'individu se mit à pousser des cris de putois :

— Espèce de malappris, de polisson, est-ce ainsi qu'on arrête une femme sur son chemin ?

Mes bras se détendirent, ma parole fut coupée ; c'était en effet une femme déjà vieille qui venait du magasin et rentrait chez elle au hameau voisin. Ah ! quelle gaffe ! Vous pouvez vous figurer ma déception, ma fureur et ma confusion. C'est seulement quelques minutes plus tard que je repris mes sens pour m'excuser tant bien que mal, plutôt mal, auprès de cette femme qui me promit enfin de ne pas ébruiter la chose.

Mais à quoi bon ? Le Grand Zo était sans doute caché dans un buisson voisin et devait se tordre les flanelles à mes dépens, l'aventure serait divulguée et chacun en rirait dans tous les environs.

Toutefois, une chose restait pour moi obscure : comment se faisait-il que cette femme, au lieu de suivre le chemin ordinaire pour rentrer chez elle, empruntait ce soir-là un chemin détourné, plus long et plus difficile ? J'ai su plus tard que le Grand Zo, pendant ma tournée en forêt, était allé chez elle et que, la trompant comme il m'avait trompé moi, il lui avait donné rendez-vous près du cimetière pour 7 heures et demie du soir. Or, comme elle s'affublait toujours pour sortir le soir d'une grande pèlerine et d'un chapeau de

feutre, toutes les pièces du décor se trouvaient réunies.

Je redescendis à A. dans un état que vous devez comprendre. J'étais furieux à tel point que je répondis assez fraîchement à ma femme qui me reprochait doucement de n'être pas rentré pour le souper.

J'ajoute que c'est la première fois qu'une chose pareille m'arrivait et qu'elle s'en montra fort surprise.

Ce n'est pas tout : le surlendemain, le Grand Zo, qui était descendu à A., recontra, en ville, ma femme qu'il connaissait, paraît-il, car il l'aborda en lui disant : « Eh ! bonjour madame Rodolphe ! J'ai eu le plaisir de prendre un verre avec votre mari avant-hier, à C. Est-il bien rentré ? » — « Oui, répondit ma femme, un peu de mauvaise humeur, cependant. » — « Ça ne m'étonne pas, déclara le Grand Zo, je l'ai dérangé. Imaginez-vous que je l'ai trouvé le soir près du cimetière, alors qu'il serrait dans ses bras une femme qu'il avait l'air de beaucoup aimer. »

Ma femme, qui n'était pas mal jalouse, saisit la balle au bond : « Oh ! maintenant je comprends, dit-elle, pourquoi il me répondit si froidement avant-hier soir ; c'est sûr ! Quand on vient d'en caresser une autre, on ne peut guère se montrer galant avec sa légitime. Ah ! mazette va ! Je m'en vais lui en faire voir des grises, à celui-là ; ces gendarmes, voyez-vous, sous le rapport de la fidélité conjugale, ils sont tous les mêmes, on ne peut rien s'y fier. »

Zo, après avoir recommandé à ma femme de ne pas le mettre en cause, s'éloigna pour aller sans doute se frotter les mains de joie au coin de la rue.

Je devais en voir des grises, en effet, pendant les semaines qui suivirent : plaisanteries de mes collègues du poste, sourires moqueurs dans la rue, mauvaises pointes, allusions blessantes de

ma femme devenue tout d'un coup aca-riâtre, et cela dura des jours et des jours ; j'aurais dû en devenir fou ! Or voilà qu'un soir, en rentrant chez moi, j'eus la surprise de voir ma femme me sauter au cou, m'embrasser avec effu-sion en me demandant pardon. Ah ! le bon moment ! J'eus enfin l'explication du mystère. Elle me raconta dans tous ses détails son entrevue avec le Grand Zo, me fit part de ses doutes, de ses soupçons qui avaient été dissipés par l'intervention d'une voisine, laquelle lui avait raconté mon aventure à C.

Enfin, le cauchemar prenait fin ! L'aventure était presque oubliée du public, ma femme me revenait, je pou-vais de nouveau respirer et vivre ; mais je gardais quand même un chien de ma chienne au Grand Zo. Aussi quand, à la suite d'une farce un peu trop salée où il avait joué le rôle principal, et qui aurait pu avoir des suites graves, je reçus l'ordre de M. le juge de paix d'aller l'arrêter chez lui et de le con-duire à la prison du district, je ne me le fis pas dire deux fois et je puis vous assurer que c'est avec le plus grand plaisir que je lui passai les menottes, et comme il manifestait le désir qu'on lui mette une pèlerine afin qu'il puisse

cacher au public la vue des menottes :

— Non, monsieur ! lui répondis-je, j'en ai arrêté une, autrefois, de pèle-rine, je n'en arrête plus !

Il comprit et, malgré le sérieux de sa situation, ne put s'empêcher de sou-rire, en en rasant une probablement.

Le surlendemain, je rencontrai en ville un détenu du château, libéré le matin même et qui partageait sa cel-lule où était Zo.

— Et que fait-il là-haut, le grand ? lui demandai-je.

— Oh ! le Grand Zo, me répondit-il, faudrait qu'il soit toute sa vie en prison celui-là, on ne s'ennuie pas avec lui, il sait amuser son monde.

Ainsi le Grand Zo ne perdait pas le nord. On le relâcha du reste le lende-main ; que voulez-vous, on ne pouvait garder en prison celui qui faisait rire tout le district.

Quant à moi, je puis vous dire que c'est sans déplaisir que je le vis en liberté, ma petite vengeance avait assouvi ma rancune. Au reste, l'aven-ture avait eu du bon, ma femme n'était plus jalouse, elle ne le fut plus jamais, la leçon avait porté ses fruits.

Petites questions... !

L'année dernière, les « Patoisans vaudois » ont demandé, sous forme de vœux, la réintroduction du chant patois dans nos écoles ; le Département de l'instruction publique, par la plume de son chef, M. Oguey, répondit aimable-ment que, cette année, des chants en « vieux parler » seraient indiqués dans le programme scolaire obligatoire. Cette décision a-t-elle été appliquée, et qu'en est-il en définitive ? Nous avons des amis dans le corps enseignant, voudraient-ils bien nous renseigner ?

D'autre part, pour suppléer à l'absence de cours patois à l'Ecole normale et au manque de professeurs compétents, il était question de faire chanter en patois, devant les élèves de cet établissement, une section du Costume vaudois. Là encore, qu'en est-il ? Notre ami Lo Crazet pourrait-il nous dire ce qui a été fait dans ce domaine ?